

BPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai, sur convocation adressée le 16 mai 2023, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des Fêtes de Saint-Avit-les-Guespières, sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : John BILLARD, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Michèle CAT, Frédéric DELESTRE, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, Pierre GIGOU, François GOBLET, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Bertrand DE LACHEISSERIE Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Marie-Claire MAERTEN, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Éric MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Bernard PUYENCHET, Michel QUENTIN, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Christian MEUNIER à Bertrand DE LACHEISSERIE, Marie-Paule DOS REIS à Patrick LAGE, Jérôme MEUNIER à Pierrette SALMON, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Olivier DANIEL à Philippe SCHMIT, Laure DE LA RAUDIERE à Hervé BUISSON, Christine DAMAS à Jean-Claude HAY, Agnès PENFORNIS à Marie-Claire MAERTEN, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE, Sylvie GAREL à Laurence HUARD, Marie-Anne CHENESSEAU à Véronique THIBOUST, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, Emilie BOUNOUANE à Marie-Claude FRANCOIS, Bruno BLANCHARD à Bernard PUYENCHET

Absents excusés : Ingrid HEURTAULT, Michelle ELLEAUME, Jean-Luc JULIEN

Absents : Pascal AUBRY, Éric BRULE, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : François GOBLET

Nombre de conseillers présents : 35

Nombre de conseillers votants : 49

DELIBERATION N°2023-91 AVIS SUR LE PARC EOLIEN DES PRIEURÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAUMERAY

Un dossier de demande d'Autorisation Environnementale a été déposé concernant le projet d'extension du parc éolien des Prieurés « Les Onze Septiers ».

La Communauté de Communes a été destinataire, d'un courrier le 06 avril 2023 émanant de la préfecture afin qu'elle se prononce sur la demande d'autorisation environnementale.

Le projet est situé sur la commune de Saumeray, commune voisine de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche et est composé de 4 éoliennes d'une hauteur totale de 150m et complétant les 8 éoliennes du parc des Prieurés.

Le projet a été développé conjointement par les sociétés VENSOLAIR et ALTERRIC.

Le parc éolien est destiné à produire de l'énergie électrique qui sera injectée sur le réseau public.

La solution de raccordement reste à définir par le gestionnaire de réseau et se situera probablement dans le secteur d'Epeautrolles ou Blandainville.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (32 contre, 8 abstentions, 9 pour) :

- **EMET** un avis défavorable sur le parc éolien des Prieurés sur le territoire de la Commune de Saumeray

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT



Le secrétaire de séance
François GOBLET

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Préfecture de de l'Eure-et-Loir

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-06-05(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: CC Entre Beauce et Perche

N° de SIREN: 200058360

Numéro Acte de la collectivité locale: DELIB23-91

Objet acte: AVIS SUR LE PARC EOLIEN DES PRIEURÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNE DE SAUMERAY?

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 028-200058360-20230522-DELIB23-91-DE

Rapport d'erreur(s):

